



Moulins, 30 mai 2011 à 9h30

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le département de l'Allier placé en vigilance jaune à enjeu de sécurité pour un risque de forts cumuls sous orages

Le département de l'Allier est placé en vigilance jaune à enjeu de sécurité pour un risque de forts cumuls sous orages.

Des orages sont attendus ce jour en cours d'après-midi, plutôt après 16h00, et en soirée.

Ils pourront parfois être accompagnés de fortes rafales de vent dépassant les 80km/h voire, très localement, les 100km/h.

Ils pourront également donner lieu à des chutes de grêle et à de violentes averses, parfois de 20 à 30 mm en une ou deux heures et, très localement, de 50 mm.

L'accalmie est prévue en première partie de nuit.

La plus grande vigilance est donc demandée.